

Programmes d'interchange de Mastercard Canada

En tant que commerçant partenaire de Mastercard, il est important que vous connaissiez le modèle économique sur lequel reposent les transactions par carte de paiement. De façon générale, les taux d'interchange de Mastercard^{MD} sont fournis sur demande aux commerçants, mais nous voulons que le processus soit le plus transparent possible puisque vous faites partie de la famille Mastercard et que, à ce titre, vous êtes un partenaire de confiance et notre succès collectif dépend du vôtre.

Vous trouverez ci-dessous des précisions sur les programmes d'interchange de Mastercard Canada ainsi qu'un glossaire.

Même si nous sommes convaincus que ces documents vous fourniront les renseignements dont vous avez besoin pour comprendre ce qu'est l'interchange, nous sommes également conscients du fait que ces renseignements sont destinés à un vaste public, et que les attentes et les besoins des uns peuvent être différents de ceux des autres. C'est pourquoi nous incitons les commerçants à s'adresser à leur acquéreur ou à leur fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte s'ils ont des questions concernant les programmes de taux d'interchange de Mastercard Canada, l'acceptation des cartes Mastercard ou leur convention d'acceptation des paiements par carte.

Les programmes de taux d'interchange qui figurent dans le présent document sont fournis à titre d'information uniquement, et tous les taux pourraient faire l'objet de modifications. S'il y avait un écart entre les renseignements mentionnés ici et toute autre disposition ou tout autre contrat préparé par Mastercard qui s'applique à ces taux, les dispositions ou le contrat auront préséance.

Certains taux d'interchange présentent des critères d'admission précis. Pour obtenir les exigences précises relatives à un taux, veuillez communiquer avec votre acquéreur ou votre fournisseur de services d'acceptation des cartes.

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Taux d'interchange – Canada – Produits de crédit – Consommateurs – Transactions domestiques

Programmes d'interchange	Cartes de base	World ^{MD}	World Elite ^{MD}	World Legend ^{MC}
Paiement avec présentation de carte EMV ^{MD} - Commerçants de petite taille	0,70 %	0,93 %	1,19 %	1,25 %
Paiement avec présentation de carte EMV ^{MD}	0,92 %	1,22 %	1,56 %	1,95 %
Paiement non sécurisé avec présentation de la carte - Commerçants de petite taille	0,93 %	1,17 %	1,42 %	1,48 %
Paiement non sécurisé avec présentation de la carte	1,22 %	1,52 %	1,86 %	2,25 %
Commerce électronique - Commerçants de petite taille	1,57 %	1,80 %	2,03 %	2,13 %
Commerce électronique	1,67 %	1,90 %	2,13 %	2,23 %
Sans contact - Commerçants de petite taille	0,70 %	0,93 %	1,19 %	1,25 %
Sans contact	0,92 %	1,22 %	1,56 %	1,95 %
SecureCode / 3DS - Commerçants de petite taille	1,40 %	1,60 %	1,80 %	1,93 %
SecureCode / 3DS	1,50 %	1,70 %	1,90 %	2,03 %
Service publique	0,10 \$	0,10 \$	0,10 \$	0,10 \$
Œuvre de bienfaisance	0,92 %	1,22 %	1,56 %	1,65 %
Standard	1,96 %	2,19 %	2,42 %	2,53 %
Remboursements - avec présentation de la carte	0,55 %	0,73 %	0,94 %	1,17 %
Remboursements - avec présentation de la carte - Commerçants de petite taille	0,43 %	0,57 %	0,73 %	0,77 %
Remboursements - sans présentation de la carte	1,06 %	1,20 %	1,34 %	1,43 %
Remboursements - sans présentation de la carte - Commerçants de petite taille	0,96 %	1,10 %	1,24 %	1,33 %

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Taux d'interchange – Canada – Produits de débit – Transactions domestiques

<u>Programmes d'interchange</u>	<u>Débit</u>
Supermarché	0,15 % + 0,05 \$ (CAD)
Pétrole	0,15 % + 0,05 \$ (CAD)
Transaction électronique	0,25 % + 0,05 \$ (CAD)
Magasins à grande surface	0,25 % + 0,05 \$ (CAD)
Magasins de vêtements spécialisés	0,25 % + 0,05 \$ (CAD)
Paiements récurrents	0,60 %
Œuvre de bienfaisance	0,30 %
Secteurs émergents	0,30 %
Secteur publique	0,30 %
Service publique	0,00 % + 0,10 \$ (CAD)
Sans contact palier 1 (MCCs 5814, 5331, 7832, 5499)	0,00 % + 0,02 \$ (CAD)
Sans contact palier 2 (Min. volume net de ventes de 400 Millions CAD)	0,00 % + 0,02 \$ (CAD)
Sans contact palier 3	0,00 % + 0,03 \$ (CAD)
Masterpass	1,00 %
SecureCode / 3DS	1,00 %
Standard	1,15 %

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Taux d'interchange – Canada – Produits prépayés – Consommateurs – Transactions domestiques

Programmes d'interchange	Produits prépayés
Électronique	1,44 %
Standard	1,55 %

Taux d'interchange – Canada – Crédit – Transactions domestiques – Entreprises

Programmes d'interchange	Petites et moyennes entreprises, et produits prépayés	Grandes entreprises	World Elite ^{MD} pour entreprise
Taux standard - Carte d'entreprise	2,00 %	2,00 %	2,35 %
Taux œuvre de bienfaisance - Carte d'entreprise	1,80 %	1,80 %	1,80 %
Taux grade de données 1	S.O.	1,80 %	S.O.
Taux grade de données 2	S.O.	1,40 %	S.O.
Achats de grande valeur	S.O.	1,20 %	S.O.

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Taux d'interchange – Transactions internationales

Consommateur	Cartes de base	Cartes privilège	Cartes Super privilège
Taux I - Commerce électronique	1,60 %	1,85 %	1,98 %
Taux II - Paiement avec présentation de la carte	1,10 %	1,85 %	1,98 %
Taux III – Standard	1,65 %	1,90 %	2,03 %
Transaction de remboursement/retour	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Entreprise			
Standard	2,00 %		
Produit électronique	1,85 %		
Taux grade de données 1, Cartes pour grandes entreprises	2,00 %		
Transaction de remboursement/retour	1,80 %		

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Programme pour verticaux sous-pénétrés au Canada (en vigueur le 1^{er} mai 2026)

Le **programme pour verticaux sous-pénétrés** offre des taux d'interchange réduits pour les transactions admissibles effectuées par des commerçants admissibles dans certains secteurs d'activité au Canada.

Ce programme s'applique aux transactions traitées par des commerçants admissibles exerçant leurs activités sous des codes commerciaux d'accepteurs précis, tels qu'indiqués ci-dessous. Le cas échéant, les transactions admissibles bénéficieront de taux d'interchange réduits par rapport aux taux d'interchange publiés standard de Mastercard.

Il s'agit d'un programme d'une durée limitée qui s'applique aux transactions admissibles traitées entre le **1^{er} mai 2026 et le 31 juillet 2027**.

Critères d'admissibilité – Programme pour verticaux sous-pénétrés au Canada

Pour être admissibles à ce programme, les transactions doivent satisfaire les critères suivants :

- Les transactions doivent être effectuées par des commerçants admissibles qui acceptent les paiements Mastercard pour la première fois
- Les transactions doivent être acquises au Canada pour une carte/compte canadien.
- Les transactions doivent être traitées sous l'un des codes commerciaux d'accepteurs admissibles indiqués ci-dessous

Catégories d'activité et codes commerciaux d'accepteurs admissibles :

Œuvre de bienfaisance

- 8398 – Organismes – Services sociaux et caritatifs
- 8661 – Organismes – Religieux

Éducation

- 8211 – Écoles – Niveau primaire et secondaire
- 8351 – Services de garde d'enfants

Soins de santé

- 8021 – Dentistes, orthodontistes
- 8050 – Établissements de soins infirmiers et de soins personnels

Amélioration de la maison

- 0780 – Aménagement paysager et services horticoles
- 1520 – Entrepreneurs généraux – Bâtiments résidentiels
- 1711 – Entrepreneurs en chauffage, plomberie et climatisation
- 1731 – Entrepreneurs en électricité
- 1740 – Entrepreneurs en maçonnerie, en pierre, en carrelage et en isolation
- 1750 – Entrepreneurs en menuiserie
- 1761 – Entrepreneurs en toiture, revêtement extérieur et tôle
- 1771 – Entrepreneurs en travaux de béton
- 1799 – Entrepreneurs – Métiers spécialisés, non classés ailleurs

Services professionnels

- 5960 – Marketing direct – Services d'assurance
- 6300 – Vente d'assurance, souscription et primes
- 6513 – Agents et gestionnaires immobiliers – Locations
- 7392 – Services de consultation, de gestion et de relations publiques

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

- 8111 – Avocats, services juridiques
- 8999 – Services professionnels – Non classés ailleurs

Taux d'interchange – Programme pour verticaux sous-pénétrés au Canada

Crédit à la consommation – Transactions domestiques

	Taux d'interchange publié				Taux d'interchange du programme			
	Cartes de base	World ^{MD}	World Elite ^{MD}	World Legend ^{MC}	Cartes de base	World ^{MD}	World Elite ^{MD}	World Legend ^{MC}
Programmes d'interchange								
Paiement avec présentation de carte EMV ^{MD}	0,92 %	1,22 %	1,56 %	1,95 %	0,42 %	0,72 %	1,06 %	1,40 %
Commerce électronique	1,67 %	1,90 %	2,13 %	2,23 %	1,17 %	1,40 %	1,63 %	1,75 %
Standard	1,96 %	2,19 %	2,42 %	2,54 %	1,46 %	1,69 %	1,92 %	2,04 %
Sans contact	0,92 %	1,22 %	1,56 %	1,95 %	0,42 %	0,72 %	1,06 %	1,40 %
SecureCode / 3DS	1,50 %	1,70 %	1,90 %	2,03 %	1,00 %	1,20 %	1,40 %	1,53 %
Service publique	0,10 \$ (CAD)	0,10 \$ (CAD)	0,10 \$ (CAD)	0,10 \$ (CAD)	0,10 \$ (CAD)	0,10 \$ (CAD)	0,10 \$ (CAD)	0,10 \$ (CAD)
Œuvre de bienfaisance	0,92 %	1,22 %	1,56 %	1,65 %	0,42 %	0,72 %	1,06 %	1,15 %
Paiement non sécurisé avec présentation de la carte	1,22 %	1,52 %	1,86 %	2,25 %	0,72 %	1,02 %	1,36 %	1,70 %
Remboursements - avec présentation de la carte	0,55 %	0,73 %	0,94 %	1,17 %	0,25 %	0,43 %	0,64 %	0,84 %
Remboursements - sans présentation de la carte	1,06 %	1,20 %	1,34 %	1,43 %	0,70 %	0,84 %	0,98 %	1,05 %

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Produits de débit – Transactions domestiques

	Taux d'interchange publié	Taux d'interchange du programme
Programmes d'interchange		
Œuvre de bienfaisance	0,30 %	0,30 %
Service publique	0,10 \$ (CAD)	0,10 \$ (CAD)
Paiements récurrents	0,60 %	0,30 %
SecureCode / 3DS	1,00 %	0,30 %
Standard	1,15 %	0,30 %

Produits prépayés – Consommateurs – Transactions domestiques

	Taux d'interchange publié	Taux d'interchange du programme
Programmes d'interchange		
Standard	1,55 %	1,05 %
Électronique	1,44 %	0,94 %

Crédit – Transactions domestiques – Entreprises

	Taux d'interchange publié	Taux d'interchange du programme
Programmes d'interchange		
Taux standard - Carte d'entreprise : Petites et moyennes entreprises, et produits prépayés	2,00 %	1,50 %
Taux standard - Carte d'entreprise : World Elite ^{MD} pour entreprise	2,35 %	1,75 %
Taux œuvre de bienfaisance - Carte d'entreprise	1,80 %	1,30 %

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Taux d'interchange du programme international de transactions de voyages en gros

Le programme international de transactions de voyages en gros rend les transactions interentreprises plus rapides, plus faciles et plus sûres pour les agents de l'industrie du voyage. Les agents participant à ce programme peuvent payer les fournisseurs (c'est-à-dire le commerçant officiel) pour les paiements secondaires (c'est-à-dire les réservations) en utilisant des numéros de compte virtuels Mastercard. Pour les fournisseurs de l'Espace économique européen (EEE) qui choisissent d'accepter ce mode de paiement, un numéro de compte Mastercard virtuel peut être utilisé pour régler la transaction de voyage en gros depuis n'importe où dans le monde, à tout moment.

Ce programme ne s'applique pas par défaut à tous les émetteurs. Mastercard utilisera les critères qui suivent pour déterminer l'admissibilité d'un émetteur et décidera si ce dernier peut participer ou non au programme.

Critères d'admissibilité au programme international de transactions de voyages en gros

Pour être admissibles à ce programme, les transactions de voyages doivent remplir les critères d'admissibilité qui suivent :

- Transaction interentreprises en gros entre une agence de voyages et un voyageur
- Transaction effectuée au moyen d'un numéro de carte virtuel

Programme d'entreprises (secteur des accepteurs de cartes):

- A001 : Compagnie aérienne
- B001 : Croisière/transport maritime
- F001 : Restaurant
- GW01 : Voyages internationaux de gros, autres
- H001 : Hébergement
- M001 : Commande postale/commande téléphonique
- OTH1 : Autre
- P001 : Salons de beauté
- R001 : Compagnie ferroviaire
- S001 : Supermarché
- T001 : Services de télécommunication
- V001 : Automobile/location de véhicules
- W001 : Club-entrepôt

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Taux d'interchange

Code de produit	Taux
MBS— Produit 1 interentreprises de Mastercard	2,00 %
MBA— Produit 2 interentreprises de Mastercard	1,80 %
MBG— Produit 3 interentreprises de Mastercard	1,60 %
MBH— Produit 4 interentreprises de Mastercard	1,40 %
MBI— Produit 5 interentreprises de Mastercard	1,20 %
MBJ— Produit 6 interentreprises de Mastercard	1,00 %
MTA— Produit 7 interentreprises de Mastercard	2,00 %
MTB— Produit 8 interentreprises de Mastercard	1,90 %
MTC— Produit 9 interentreprises de Mastercard	1,80 %
MTD— Produit 10 interentreprises de Mastercard	1,70 %
MTE— Produit 11 interentreprises de Mastercard	1,60 %
MTF— Produit 12 interentreprises de Mastercard	1,50 %
MTG— Produit 13 interentreprises de Mastercard	1,40 %
MTH— Produit 14 interentreprises de Mastercard	1,30 %
MTI— Produit 15 interentreprises de Mastercard	1,20 %
MTJ— Produit 16 interentreprises de Mastercard	1,10 %
MTK— Produit 17 interentreprises de Mastercard	1,00 %
MTL— Produit 18 interentreprises de Mastercard	1,45 %
MTM— Produit 19 interentreprises de Mastercard	1,35 %
MTN— Produit 20 interentreprises de Mastercard	2,00 %
MTO— Produit 21 interentreprises de Mastercard	2,00 %
MTQ— Produit 22 interentreprises de Mastercard	2,00 %

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Taux d'interchange du programme de fret

Le programme de fret sera le premier programme pour marchés sectoriels. Il permettra aux entités participantes d'effectuer des paiements associés au transport de marchandises au moyen de numéros de compte Mastercard virtuels. Le numéro de compte Mastercard virtuel peut être utilisé pour régler des transactions de transport de marchandises, partout dans le monde, en tout temps.

Les nouveaux taux d'interchange des Solutions de Mastercard pour entreprises fournissent des lignes directrices d'exploitation qui se démarquent et qui aident les participants à être plus concurrentiels sur le marché des paiements et pour favoriser l'acceptation des commerçants à l'égard des paiements actuellement effectués par chèque ou par toute autre forme de paiement.

Les taux d'interchange du programme de fret s'appliquent aux transactions de transport de fret effectuées n'importe où dans le monde et qui s'effectuent au moyen de numéro de compte Mastercard virtuel émis partout dans le monde.

Critères d'admissibilité au programme de fret

Pour être admissibles à ce programme, les transactions de fret doivent remplir les critères d'admissibilité qui suivent :

- Transaction de fret entre expéditeurs, transitaires, destinataires, agents de manutention de marchandises, courtiers en douane et autres fournisseurs faisant partie de l'écosystème du transport
- Transaction effectuée au moyen d'un numéro de compte Mastercard virtuel
- Transaction associée à l'un des codes de catégories Mastercard au sein de l'industrie du transport
- Transaction ne s'appliquant pas à des ententes nationales dans des marchés comportant des taux d'interchange réglementés ni ciblant de tels marchés

Programme d'entreprises (secteur des accepteurs de cartes) : CF01 – Fret commercial

Code commercial de l'accepteur de cartes et description

- Codes MCC 3000-3350 - Compagnies aériennes, transporteurs aériens
- MCC 4011 - Compagnies ferroviaires, transport de marchandises
- MCC 4214 - Transporteurs routiers, entreprises de camionnage long-courrier, entreprises de déménagement et d'entreposage, livraison locale
- MCC 4215 - Services de messagerie - Expéditeurs de marchandises par voies aérienne et terrestre
- MCC 4511 - Transporteurs aériens, compagnies aériennes - Non classés ailleurs
- MCC 4789 - Services de transport - Non classés ailleurs
- MCC 4112 - Compagnies ferroviaires de voyageurs
- MCC 4111 - Transport - Trains de banlieue et transport local de passagers, y compris les traversiers
- MCC 7299 - Autres services non classés ailleurs
- MCC 9311 - Paiements d'impôt
- MCC 9402 - Services postaux - gouvernements seulement
- MCC 9399 - Autres services gouvernementaux non classés ailleurs

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Taux d'interchange

IRD et nom de programme	Taux d'interchange
IRD FF – Programme de fret	1,80 %

Taux d'interchange international standard pour l'aide humanitaire

Pour aider les organisations à fournir de l'aide de manière plus efficace et à faire la transition vers des solutions de paiement électronique en boucle ouverte, Mastercard a mis en place un programme de soutien humanitaire au moyen de produits prépayés.

Les organisations d'aide humanitaire fournissent des milliards de dollars d'aide chaque année, généralement en espèces ou en fournitures, comme de la nourriture et de l'eau. En cas de catastrophe, les organisations d'aide sont les premières sources d'approvisionnement et de ressources venant en aide aux populations et les aidant à rétablir la situation. Aujourd'hui, les organisations d'aide fournissent du soutien sous différentes formes : en nourriture et en eau, en argent comptant, ou encore, en bons imprimés ou électroniques. Par le passé, toutes ces formes d'aide se sont avérées coûteuses en temps et en argent, sans compter que le suivi est ardu.

Les organisations d'aide humanitaire ont de plus en plus recours aux paiements électroniques pour accélérer la distribution de l'aide et réaliser des gains d'efficacité. Afin de distribuer l'aide en argent au moyen de produits prépayés, les organisations d'aide humanitaire doivent travailler avec des émetteurs agréés.

Critères d'admissibilité au programme humanitaire de Mastercard

Pour être admissibles à ce programme, les transactions doivent satisfaire aux critères d'admissibilité qui suivent :

- Ne s'appliquent qu'aux codes de produits prépayés DWF et MWF

Taux d'interchange

IRD et nom de programme	Taux d'interchange
IRD ZX – Taux d'interchange régional standard pour l'aide humanitaire	1,65 %
IRD ZX – Taux d'interchange international standard pour l'aide	1,65 %

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

IRD et nom de programme**Taux d'interchange**

humanitaire

Interchange – glossaire

Achat de grande valeur – Transaction d'un montant supérieur à 10 000 \$ (CAD).

CAD – Dollar canadien.

Carte de base – Carte de crédit Mastercard^{MD} qui n'est pas une carte World, une carte World Elite ou une carte Muse Mastercard.

Carte pour grandes entreprises – Produits Mastercard^{MD} pour entreprises suivants : flottes, achats, multi-produits ou produits d'entreprises.

Commerçants de petite taille - Commerçants dont la somme en dollars pour le volume de transactions de cartes de crédit Mastercard est en-dessous de 175,000 \$ (CAD) durant la période de qualification applicable.

Consommateur – Produit Mastercard^{MD} utilisé principalement pour acheter des biens ou des services à des fins personnelles.

Commerce électronique – commerce électronique, carte au dossier, paiements récurrents et DSRP^{MD}. Transactions sans présence de la carte ou du détenteur.

Entreprise – Produit Mastercard^{MD} utilisé principalement pour faire des achats pour une entreprise.

Muse Mastercard^{MD} – Produit Mastercard^{MD} de marque Muse^{MC} qui doit respecter les exigences de cette marque et qui est destiné aux titulaires de carte qui répondent à certains critères en matière de revenus et de dépenses.

Paiement avec présentation de carte EMV^{MD} – Transactions EMV^{MD} avec présence de la carte et du détenteur.

Paiement non sécurisé avec présentation de la carte – Transactions par piste magnétique et transactions mises en compensation tardivement, avec présence de la carte et du détenteur.

Standard – Taux d'interchange par défaut. Transaction qui ne répond à aucun des critères des autres taux d'interchange; le plus souvent, il s'agit d'une transaction sans présentation de carte.

Produit électronique – Produit Mastercard^{MD} international qui est autorisé et réglé par voie électronique par le commerçant.

Remboursements – Lorsqu'un titulaire d'une carte demande le remboursement partiel ou complet d'une opération précédente.

Sans contact – Transaction initiée avec une puce de communication en champ proche.

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Secteurs émergents – Commerçants ayant un code de catégorie de commerçant locations immobilières (6513) et paiements d'impôt (9311), pour tout montant. Pour les commerçants ayant un code de catégorie de commerçant écoles (8211), collèges et universités (8220), écoles non classées dans une autre catégorie (8299) et services de garde (8351), le montant de la transaction doit être supérieur à 1 000 \$ (CAD).

SecureCode^{MD} / 3DS – Programme qui soutient l'authentification du titulaire de la carte et qui garantit le paiement de transactions en ligne au moyen de cartes Mastercard^{MD} et Maestro^{MD}.

Taux grade de données carte pour grandes entreprises – Données descriptives supplémentaires transmises lors d'une transaction d'achat par le commerçant à l'émetteur; peuvent comprendre les taxes de vente ou une description de l'UGS des articles ou des services achetés.

Transaction électronique – Transaction autorisée et réglée par voie électronique par le commerçant, lorsque le titulaire de la carte est en magasin.

Transaction domestique – Transaction effectuée chez un commerçant canadien par un titulaire d'une carte Mastercard^{MD} émise par une société canadienne.

Transaction internationale – Transaction effectuée dans un commerce canadien par un titulaire d'une carte Mastercard^{MD} émise par une société non canadienne.

World^{MD} – Produit Mastercard^{MD} de marque World qui doit respecter les exigences de cette marque et qui est destiné aux titulaires de carte qui répondent à certains critères en matière de revenus et de dépenses.

World Elite^{MD} – Produit Mastercard^{MD} de marque World Elite qui doit respecter les exigences de cette marque et qui est destiné aux titulaires de carte qui répondent à certains critères en matière de revenus et de dépenses.

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.

Remarque : Pour en savoir plus sur les programmes de taux d'interchange, reportez-vous au glossaire ou adressez-vous à votre acquéreur ou à votre fournisseur de services d'acceptation de paiement par carte.